

Dans le cadre de son Cycle annuel de conférences sur la recherche en droit,
la **Section de droit civil** présente :

« L'analyse juridique à grande échelle à l'aide des nouvelles technologies »



Wolfgang Alschner

Professeur

Section de Common law – Faculté de droit

Université d'Ottawa

Mardi 9 octobre 2018

11h30 à 13h

Pavillon Fauteux, Salle 202

Résumé

Les outils juridiques traditionnels visent à une analyse détaillée des sources en droit, mais ils ne sont pas adaptés à une analyse à grande échelle. Un avocat peut donc facilement analyser une dizaine de contrats ou lois, mais pas une centaine. Les nouvelles technologies, par contre, comme l'analyse linguistique automatique ou l'intelligence artificielle nous permettent de conduire une analyse à grande échelle. Cette conférence porte sur cette nouvelle approche juridique qui utilise les outils informatiques pour l'analyse juridique à grande échelle.

À propos du conférencier

Wolfgang Alschner est un professeur de droit dont les recherches se concentrent dans les domaines du droit économique international et de l'analyse computationnelle du droit.

Il est un membre du corps professoral permanent de la Section de Common Law ayant aussi une affectation multiple à la Faculté de génie, l'École de science informatique et de génie électrique. Il est aussi un chercheur(e) au Centre de recherche en droit, technologie et société de l'Université d'Ottawa. Avant de se joindre à l'Université d'Ottawa, Wolfgang a travaillé pendant plusieurs années à titre de chercheur indépendant pour la Section sur les accords internationaux d'investissement de la CNUCED et comme chercheur invité à l'Institut de hautes études de Genève ainsi que pour le World Trade Institute à Berne, en Suisse également. Wolfgang a cofondé le portail d'analyse des traités d'investissement : www.mappinginvestmenttreaties.com et a publié des articles dans différentes revues majeures à comité de lecture comme le Yale Journal of International Law, le European Journal of International Law et le Journal of International Economic Law. Ses recherches sont axées sur le recours à des méthodes liées aux sciences sociales et à l'informatique dans le but d'explorer de façon empirique le droit international. Ses champs d'intérêt portent entre autres sur le droit et l'arbitrage commercial international, le droit de l'OMC, les accords commerciaux régionaux, le règlement des différends commerciaux internationaux, le droit et l'économie et l'analyse empirique du droit.

Wolfgang est titulaire d'un doctorat en droit international de l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève, d'une maîtrise de la Stanford Law School, d'une maîtrise en affaires internationales de l'Institut de hautes études, de même que d'un LL.B. de l'University of London et d'un baccalauréat en relations internationales de l'Université de Dresde, en Allemagne.

Cette conférence est reconnue comme activité de formation continue par le Barreau du Québec et la Chambre des notaires du Québec. Veuillez signer la feuille des présences à votre arrivée pour obtenir votre attestation.